



Procès-verbal de la 206^{ème} Assemblée générale de la SVSN 20 mars 2025, Salle du Sénat du Palais de Rumine

I. PARTIE ADMINISTRATIVE

Le Président, Julien Leuthold, ouvre l'Assemblée Générale à l'heure en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il rappelle le déroulement de la soirée :

- I. 18h30 -19h30 : Partie administrative (selon l'ordre du jour statutaire)
- II. 19h45-21h30 : Apéro dans la salle du Sénat.

Le Président mentionne que c'est la secrétaire de la SVSN, Madame Carole Blomjous, qui va prendre le PV de cette Assemblée Générale. Les membres présents sont au nombre de 15. Messieurs Guy Marchand, Franck-William Golaz et Jean-Luc Epard, vérificateurs des comptes, sont également présents. Un certain nombre de personnes se sont excusées : Yves Martin, Emilie Tridondane et Nicole Demarta.

1. Approbation de l'ordre du jour

Le Président passe en revue l'Ordre du jour statutaire (annexe 1). Aucune proposition individuelle n'a été transmise au secrétariat. Le Président demande à l'Assemblée Générale de voter son acceptation. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale

Le Président demande à l'assemblée de voter l'acceptation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 mars 2024 (annexe 2). Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, avec des remerciements adressés à la secrétaire.

3. Informations de la part de la présidence

Le Président, Julien Leuthold, informe l'assemblée qu'il a repris la présidence de la plateforme NWR de la SCNAT depuis le 1^{er} janvier. Il quittera donc son poste de Président de la SVSN après 5 années. Il désire toutefois conserver un rôle au sein du Bureau en tant que membre.

4. Rapport du Président sur les activités de la SVSN en 2024

Le Président commence son rapport pour l'année 2024 (annexe 3) en indiquant l'état des membres.

Le Président souhaite la bienvenue aux 19 nouveaux membres: Baechler, Bonzon Sandy, Carbonne Johanna Marin, Chessex Liliane, Dietler Nicolas, Dolivo Sonia, Fanti Kenza, Frias José, Lefebvre Ariane,



Lochhead Robert, Manzocchi Silvana, Marle Pierre, Megevand Sophie, Moser Jacques-Edouard, Natureum Géologie, Rapin Sophie, Reynes Julien, Timsit Richard, Tornare Evelyne.

Nous avons 26 nouveaux membres parrainés, dont de nombreux candidats au Prix SVSN 2024 : Akhtman Noa, Bello Ethan, Blondel Romain, Caloz Marie, Chanel Sophie, D'Acremont Valérie, Darwiche Nael, Gauglhofer Jonathan, Jacob Sébastien, Kohler Mallory, Lachat Ayrton, Lavanchy Gilles, Molteni Martino, Pfyffer Esther, Quitt Gregory, Reverdin Thomas, Robinson-Rechavi Eden, Rossier Adrien, Roussel Matthieu, Studer Anouk, Terrier Léon, Thompson Kahleo Urweider Lucie, Van der Klink César, Van Nunen Véronique, Zghibi Yassine. Nous invitons depuis cette année également les conférenciers qui ne sont pas déjà membres.

Le Président annonce le décès de 4 membres : Bauchau Christian (ancien Président de la SVSN), Burri Françoise, Hausser Jacques (ancien Président de la SVSN) et Mauel Jacques.

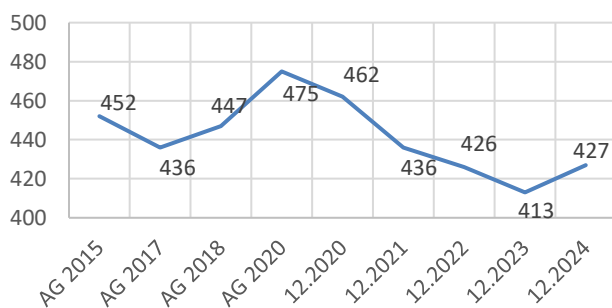
Nous prononçons 9 radiations suite à des courriers retournés et à des cotisations impayées de la part de B. Coenca-Chuard, E. Gaymard, A. Maeder, T. Martignier, P. Paschoud, F. Saucy, J.-R. Schopfer, L. Tappy, S. Simon, D. Wild.

Le nombre de démissions s'élève à 18 et concerne les personnes suivantes: D. Aubert, T. Bear, G. Borel, E. Briant, L. Chessex, J. Diezi, P. Fivaz, J.-P. Frech, Ch. Marchand, N. Meisser, G. Nicod, K. Prelovsek, L. Pfefferle, A. Puoti, P. Rapin, J. Rupp.

Au total, la SVSN comptait 427 membres au 31 décembre 2024. A noter que le nombre de nouvelles adhésions dépasse le nombre de démissions. Globalement, le nombre de membre augmente pour la première fois depuis 2020. Nous ferons le bilan des membres parrainés ces prochains mois et années, au moment de leur envoyer une cotisation.

Le bilan au 31 décembre 2024 est donc le suivant :

Evolution de l'état des membres



	AG 2022	AG 2023	AG 2024
Adhésions	9	14	19
Démissions	20	12	18
Décès	1	5	4
Radiations	1	9	9
Parrainage			26
Total	425	413	427



Le Président revient ensuite brièvement sur le riche programme d'activités. Cette année, nous avons continué à proposer nos conférences en mode hybride, à l'auditoire Narbel du Palais de Rumine et en ligne.

Date	Intitulé	Intervenant(s)
11.01	Einstein et les débuts de la Cosmologie.	André Maeder
13.02	Gerrymandering ou comment la géométrie peut faire basculer une élection.	Adélie Garin
22.02	Crise climatique : bases scientifiques et pistes d'action.	Julia Steinberger
06.03	Bioinspiration : l'évolution n'est pas ingénieur.	Delphine Konrad
25.04	Ressources minérales : les défis de la transition énergétique.	Lluís Fontboté
25.04	Remise du Prix SVSN 2024	
04.05	Sortie de l'UVSS - La Basse Broye renaturalisée.	Emilie Tridondane - Audrey Friedly
04.06	Comment une plante tente de se défendre contre une chenille vorace.	Edward Farmer
24.07	Activité junior – Découvrir l'ADN.	Philipp Walch - ADAS
26.08	Speed dating scientifique : Quand le stress immunitaire défie notre santé.	
12.09	Visite de la banque de gènes nationale à Changins.	Beate Schierscher et Boulos Chalhoub
23.10	L'IA au service de la chimie organique.	Philippe Schwaller
14.11	Café scientifique : Entre gestion et libre évolution de la forêt.	Parc du Jorat
05.12	Impact du climat sur la santé.	Valérie D'Acremont
23.12	Bulletin n°103	



En 2024, la SVSN a remis ses traditionnels Prix SVSN qui récompensent des travaux scientifiques (travail de maturité, par exemple) réalisés par un·e chercheur·euse âgé·e de moins de 21 ans, amateur·rice indépendant·e ou élève d'une école vaudoise de degré non universitaire. Le premier prix a été remis à Mesdames Véronique Van Nunen et Lucie Urweider pour leur travail « Analyse génétique d'*Artemisia nivalis* ». Enfin, les travaux de Monsieur Léon Terrier, Monsieur Gauglhofer Jonathan et de Messieurs Lavanchy Gilles et Martino Molteni ont reçu un prix d'encouragement. Le Président remercie encore chaleureusement tous les membres du jury du Prix SVSN pour leur travail.

Le Président relève que, en 2024, la SVSN a publié le volume n° 103 du Bulletin. Le Président remercie les rédactrices Judith Eckmann et Julie Seemann-Ricard ainsi que la responsable de la mise en page Nicole Demarta pour leur travail. Toute l'équipe est nouvelle. Ce volume de 212 pages propose un éditorial, 3 articles originaux, 3 brèves, 1 article du Prix SVSN, 3 inventaires, 2 articles rétro, 1 rapport d'activité. Il s'agissait du premier et dernier Bulletin avec ces rédactrices. Le Président les remercie chaleureusement. Elles seront remplacées par Julien Reynes, présent ce soir. Cette année nous avons également changé d'imprimeur et de nombreux membres ont renoncé à leur version papier. Ceci nous a permis de faire des économies substantielles à ce poste.

On notera encore que depuis 2024, la mise en ligne de nos publications sur E-Periodica s'est faite 2 semaines avant la réception des versions imprimées, depuis que la version pdf haute résolution est transmise à l'ETHZ.

Pour la première fois en 2024, les membres du Bureau, du Comité ainsi que les personnes responsables du Bulletin ont participé à une activité « Team Bulding ». La sortie a inclus une visite de l'exposition « Oui, je le veux » de la Ferme des Tilleuls à Renens, et a été suivie d'un repas au restaurant de la ferme. Nous souhaiterions renouveler cette activité en 2025.

La présentation de ce rapport ne fait l'objet d'aucune question.

5. Rapport de la Commission de gestion

La Commission de gestion s'est réunie le mardi 5 mars 2025 en présence du Président de la CoGest, Marc-Henri Derron (en visio) et des membres : Aline Dépraz, Marc Ruchti, Vincent Sonnay, David Giorgis ainsi que du Président de la SVSN Julien Leuthold (en visio) et BrahimSamba Bomou, Vice-Président de la SVSN. Julien Leuthold cède la parole à Vincent Sonnay qui lit le rapport de la commission de gestion (Annexe 4).

Julien Leuthold remercie Vincent Sonnay, ainsi que l'ensemble de la Commission de gestion pour son travail. Le rapport fait référence à plusieurs points qui seront discutés lors de cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve le rapport de la Commission de gestion à l'unanimité.



6. Comptes 2024

Julien Leuthold invite la trésorière à présenter les comptes. Nadia Bruyndonckx prend la parole.

a. Rapports de la trésorière

Nadia Bruyndonckx se charge de la présentation des pertes et profits de l'exercice 2024 (annexe 5a) et du bilan (annexe 5b). La trésorière donne quelques indications sur des éléments spécifiques, en précisant que l'exercice a été un succès et qu'il répond au budget projeté en 2024:

Recettes de 76'681,49CHF grâce aux cotisations des membres, aux dividendes des différents fonds, et aux subsides de la SCNAT et du canton.

Nous avons projeté des charges de 85'694,10 CHF et nous sommes à 83'026,02CHF, donc assez proches de nos projections. Nous avons un déficit de 6'344,53 CHF, ce qui correspond également aux prévisions.

Bilan (annexe 5b)

Le fonds GBUV a augmenté de 7,6% le fonds Narbel a diminué de 8%. Globalement, le capital de la SVSN a augmenté pour atteindre plus d'1'574'772,87CHF.

Nadia Bruyndonckx remercie les vérificateurs des comptes qui, lors de leur travail, ont permis de mieux analyser les pertes et profits et d'établir un bilan correct. L'Assemblée Générale n'a pas de question.

Nadia Bruyndonckx cède la parole à Franck-William Golaz, pour la lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

b. Vérificateurs des comptes (annexe 5c)

L'exercice comptable 2024 de la SVSN a fait l'objet d'une vérification réalisée par Messieurs Guy Marchand, Franck-William Golaz et Jean-Luc Epard en date du 4 mars 2025, en présence de la trésorière, Madame Nadia Bruyndonckx et de la secrétaire, Madame Carole Blomjous. Le comptable, M. Gaétan Etzensperger, est resté joignable par téléphone pour répondre à d'éventuelles questions. Messieurs Guy Marchand, Frank-William Golaz et Jean-Luc Epard sont présents ce soir. Franck-William Golaz lit le rapport établi par les vérificateurs des comptes.

L'exercice se boucle avec la somme des bilans à 1'574'772,87 CHF. L'exercice se clôture avec une perte de 6344,53 CHF.

Les comptes 2024 et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité. L'Assemblée Générale donne décharge aux membres du Bureau, à la trésorière ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.



Le Président remercie les vérificateurs des comptes et la trésorière Nadia Bruyndonckx pour leur travail.

7. Fixation des cotisations 2025 et du versement de membre à vie

Selon les statuts, le montant des cotisations est voté chaque année par l'Assemblée Générale avant l'envoi de celles-ci (annexe 6). Malgré les comptes généralement déficitaires de la SVSN et une offre variée offrant davantage de flexibilité que par le passé, mais avec une diminution probable de l'offre des Bulletins imprimés, le Bureau recommande de ne pas modifier le montant des cotisations cette année encore :

Catégories	Montant [CHF]
Membre ordinaire	60.-
Membre conjoint	30.-
Membre étudiant	30.-
Membre à vie	900.-
Membre corporatif	180.-
Membre à la retraite ayant plus de 25 ans de sociétariat (sur demande)	30.-

Le dernier ajustement des cotisations (50 à 60 CHF) remonte à 2004. Julien Leuthold demande à l'assemblée de voter l'acceptation des montants proposés. Les montants sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

8. Adoption du budget 2025

Julien Leuthold cède la parole à Nadia Bruyndonckx pour la présentation du budget (Annexe 5a). Celle-ci détaille en particulier les points suivants:

Produits:

3880, 6960: Dividendes constants.

3900 : Des restrictions budgétaires sont annoncées et nous avons une incertitude sur le montant que nous obtiendrons.

3930: Frais sortie UVSS sont par la suite couverts par le remboursement effectué par les sociétés.

3600 et 3601: Cotisation et don restent identiques.



3910: Subside SCNAT identique.

3706: Recherche de nouveaux sponsors. Nous tablons sur de nouvelles recherches de fonds. Mais il n'y a rien de confirmé.

Charges :

5000: Indexation du salaire de la secrétaire-administratrice de 1%, et salaire de la « mise en page ».

6500: Commande d'enveloppes.

6505: Nouvel ordinateur, maintenance des logiciels, Crossref.

6515: Changement de comptable – nous avons une marge de transition une journaliste indépendante à qui nous allouons 1000chf/an afin de développer de la médiation. Et suite à la demande de la commission de gestion nous prévoyons demander un avis de droit au sujet de la convention de la SVSN et de sa présence au Palais de Rumine.

Pour ces raisons nous budgétions un déficit de 14'000CHF.

Pour pallier ce déficit, nous avons mandaté une personne pour établir des dossiers de recherches de fonds. Celle-ci prend 10% sur le fonds qu'elle parvient à collecter.

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

L'Assemblée Générale accepte-t-elle le Budget 2025 à l'unanimité.

9. Rapports et élection des délégués

M. F. Felber, délégué à la SCNAT, lit son rapport (annexe 7).

M. F. Felber fait remarquer que le Präsidium de la plateforme NWR s'est réunis trois fois durant l'année 2024.

Pour 2025, la SCNAT a défini des axes prioritaires communs pour les sociétés cantonales.

Les thèmes communs 2024 seront reconduits en 2025, soit :

- Changement climatique et transition énergétique.
- Biodiversité : l'«objectif 30x30 », un pilier important pour la préservation de la biodiversité.
- Images d'avenir d'une Suisse zéro émission.

La SCNAT met à disposition des documents sur ces thèmes afin de soutenir les communications et la promotion des activités.

Il ajoute que Julien Leuthold a été élu à l'unanimité en tant que Président de la plateforme.

Il n'y a pas de questions.

La SVSN n'est plus représentée au sein de la Commission Cantonale pour la Protection de la Nature (CCPN). Suite à la dernière assemblée du 20 mars 2024 : une lettre a été envoyée au Conseiller d'Etat



M. Vassilis Venizelos, en date du 20 février 2025. Nous sommes donc dans l'attente de son retour.

A ce stade, le Président en profite pour remercier chaleureusement tous les membres des différents organes constitutifs de la SVSN pour leur investissement, qui est indispensable au bon fonctionnement de la SVSN.

10. Modification des statuts

En 2024, Julien Leuthold a continué son mandat de Président au-delà des deux mandats de deux ans prévus dans les statuts. Il a fonctionné avec Brahimsamba Bomou en tant que Vice-président. Actuellement nous souhaitons offrir formellement la possibilité à chacun de fonctionner également en tant que coprésident. Par ailleurs si la demande de ce soir est acceptée, nous aurions déjà une coprésidente, en la personne de Joséphine Uldry, pour soutenir Brahimsamba Bomou.

a. Coprésidence

Point de situation :

L'article 16 des statuts 23 mars 2022 de la SVSN stipule que :

Le Bureau est formé de minimum cinq membres dont le (la) président(e), le (la) vice-président(e) et le (la) trésorier(ère). Les membres du Bureau sont élus chaque année par l'assemblée générale. Le/La président(e) est élu(e) pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

Le mandat du Président actuel, Julien Leuthold, élu lors de l'AG de 2020, a été prolongé au-delà de ses deux mandats de 2 ans. En effet, malgré les efforts faits pour lui trouver un(e) successeur(e) (ex. discussion au sein du Bureau et du Comité, annonces dans les programmes mensuels, publication d'une offre d'emploi sur le site internet et sur les réseaux sociaux, réseaux personnels), aucun(e) candidat(e) ne s'est porté(e) volontaire.

La charge de travail du Président est importante. Le Cercle des Sciences Naturelles Nyon-La Côte (CSNC), société membre de l'UVSS, est très satisfait d'avoir récemment modifié ses statuts afin d'avoir une coprésidence à la tête de la société. Cette structure va au-delà des rôles de président(e) suppléé(e) par un(e) vice-président€, avec un partage clair des rôles, une meilleure dynamique de la société, une transition plus fluide à chaque changement de mandat et une plus grande facilité à recruter des candidats.

Recommandations :

Le Bureau, avec le soutien du Comité, propose de modifier les statuts :

a : La présidence est occupée par une personne, qui prend le titre de président ou présidente, ou par deux personnes, sous la forme d'une co-présidence. Dans le cas d'une co-présidence, les deux personnes élues par l'assemblée générale se répartissent les tâches de manière équitable. La présidence des séances incombe à l'une des deux personnes, selon arrangement, qui tranche en cas d'égalité.



b: Le Bureau est formé de minimum cinq membres dont le (la) président(e) et le (la) vice-président(e) **ou de deux co-président(e)s**, et le (la) trésorier(ère). Les membres du Bureau sont élus chaque année par l'Assemblée générale. Le/La **(co)**président(e) est élu(e) pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

D'autres articles des statuts doivent être adaptés en conséquence :

- Article 17: L'association est valablement engagée par la ~~double~~ signature du (de la) président(e) **ou d'un(e) co-président(e)** et du (de la) secrétaire-administrateur(trice).
- Article 19: La Commission de gestion se réunit au moins une fois avant l'assemblée générale ordinaire sur invitation du (de la) président(e), **d'un(e) co-président(e)** ou du (de la) vice-président(e) de la SVSN afin d'examiner la gestion conforme aux buts fixés et le respect des statuts et des règlements. Elle fait part de ses conclusions à l'Assemblée générale.
- Les statuts seraient signés par le (la) président(e) **ou un(e) co-président(e)** et le (la) secrétaire-administrateur(trice).

La question qui est posée est :

L'AG accepte-t-elle que les statuts soient modifiés tel que proposé ?

La parole est donnée à l'assemblée, qui n'a pas de question. L'Assemblée Générale accepte la modification des statuts à l'unanimité, avec 1 abstention.

b. Extension du nombre maximal de mandats pour la présidence de 2 à 3 mandats de 2 ans

Point de situation :

L'article 16 des statuts du 23 mars 2022 de la SVSN (n.b. sans considération des éventuelles modifications du point précédent à l'ordre du jour) stipulent que :

Le Bureau est formé de minimum cinq membres dont le (la) président(e), le (la) vice-président(e) et le (la) trésorier(ère). Les membres du Bureau sont élus chaque année par l'Assemblée générale. Le/La président(e) est élu(e) pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

Le mandat du Président actuel, Julien Leuthold, élu lors de l'AG de 2020, a été étendu au-delà de ses deux mandats de 2 ans. En effet, malgré les efforts faits pour lui trouver un(e) successeur(e) (ex. discussion au sein du Bureau et du Comité, annonces dans les programmes mensuels, publication d'une offre d'emploi sur le site internet et sur les réseaux sociaux, réseaux personnels), aucun(e) candidat(e) ne s'est porté(e) volontaire.

Dans le cas d'une co-présidence, l'autorité serait répartie entre deux personnes. Le nombre de mandats pourrait être prolongé sans risque majeur pour la société. Cela permet une transition plus



douce à la présidence et réduit une contrainte dans une période où trouver des bénévoles devient difficile.

Recommandations :

Le Bureau, avec le soutien du Comité, propose de modifier les statuts :

Article 16 : Le Bureau est formé de minimum cinq membres dont le (la) président(e) et le (la) vice-président(e) ou les co-président(e)s, et le (la) trésorier(ère). Les membres du Bureau sont élus chaque année par l'Assemblée générale. Le/La (co)président(e) est élu(e) pour un mandat de deux ans, renouvelable **deux** fois.

Caroline Raymond demande si la SCNAT donne son avis sur ce détail sur le renouvellement des Présidents. Selon François Felber ce n'est pas le cas, la SCNAT ne s'intéresse pas aux statuts des sociétés. Mais cela mériterait d'être vérifié. Il semblerait qu'ils vérifient que la société est pluridisciplinaire ou non.

La question qui est posée est :

L'AG accepte-t-elle que les statuts soient modifiés tel que proposé ?

La parole est donnée à l'assemblée, qui n'a pas de question. L'Assemblée Générale accepte la modification des statuts à l'unanimité.

11. Election des membres siégeant dans les différents organes

Le Président annonce que de nombreux changements surviennent au sein du Bureau, de l'équipe rédactionnelle et comme chaque année selon la rotation des vérificateurs des comptes. La liste des personnes sortantes figure dans le document (annexe 8a).

De plus le président et la trésorière se retirent de leurs fonctions. Julien Leuthold a joué le rôle de Président une année supplémentaire en permettant une transition avec Brahimsamba Bomou en tant que Vice-président. Il reste au Bureau en tant que membre. Nadia Bruyndonckx quitte définitivement le Bureau.

Les autres membres continuent leur mandat.

Julien remercie chaleureusement toutes les personnes pour leur engagement et leur investissement.

Joséphine Uldry rejoint le Bureau et accepterait le poste de coprésidente. Elle serait la troisième présidente de l'histoire de la SVSN.

a. Présidence : Elections-s



Julien Leuthold propose d'élire Brahimsamba Bomou et Joséphine Uldry en tant que coprésidents.

	Année d'élection	Remarques
Julien Leuthold	2020	Président
Brahimsamba Bomou	2024	Co-Président
Joséphine Uldry	2025	Co-Présidente

L'Assemblée élit les co-présidents en bloc.

b. Le Bureau (renouvellement de mandat et élection des nouveaux membres)

Au Bureau, nous accueillons officiellement Manon Bincteux. Elle se présente aux membres présents. Julien Leuthold mentionne qu'à ce jour, nous n'avons encore personne qui s'est manifestée pour le poste de trésorier(ière). Vincent Sonnay fait remarquer que le Bureau est composé de cinq membres, dont un(e) trésorier(ère), et qu'une personne élue du Bureau devra assumer cette fonction.

Le Bureau se compose donc de:

Membres du Bureau de la SVSN	Année d'élection	Remarques
Julien Leuthold	2020	
Aurélié Berthet	2021	
Brahimsamba Bomou	2024	
Manon Bincteux	2025	
Joséphine Uldry	2025	

Julien Leuthold propose à l'Assemblée de réélire les trois autres membres du Bureau en bloc.

L'Assemblée réélit en bloc et à l'unanimité les trois membres du Bureau.

c. Comité Elections (renouvellement de mandat et élection des nouveaux membres)

Le Comité reste inchangé. Nous cherchons toujours un(e) représentant(e) du dicastère de Physique.

Le Comité se compose donc de:

Membres du Comité de la SVSN	Dicastère
François Felber	Botanique
Jacques Moser	Chimie
Laura Vinckenbosch	Mathématiques
Jérôme Baudry	Méthodologie et histoire des sciences
vacant	Physique
Caroline Reymond	Sciences de la Terre
Emilie Tridondane	Zoologie
Emilio Valentino	Enseignement
Philipp Walch	Relations étudiants et doctorants-ADAS
Alain Reymond	Sciences du vivant
Yves Revaz	Astronomie



d. Rédaction du Bulletin

L'année passée, nous avons eu de nombreux changements pour la publication du Bulletin. Nous avons une nouvelle personne pour la mise en page. Par ailleurs nous avons changé d'imprimeur afin de limiter les coûts d'impression. Nous avons également un nouveau rédacteur pour le Bulletin 2025. Etant présent, Julien Reynes se présente aux personnes dans la salle.

e. Vérificateurs des comptes Elections (renouvellement de mandat et élection des nouveaux membres)

Les vérificateurs des comptes sont Guy Marchand (rapporteur), Franck-William Golaz et Jean-Luc Epard. Il y a généralement une rotation, mais il est possible de prolonger le mandat du sortant. Guy Marchand accepte de reprendre son rôle pour trois années supplémentaires en tant que vérificateur des comptes.

f. Prix du Jury

Les membres du Jury du Prix SVSN se sont réunis le 19 mars 2025. Parmi eux, certains souhaitent se retirer du Jury. Les membres reçoivent les travaux début février et se répartissent la lecture selon leurs compétences. Ils se réunissent début mars pour délibérer et attribuer les prix. Frank-William Golaz, Laura Vinckenbosch et Marc Ruchti se portent volontaires.

g. Commission de gestion

Le Président rappelle la composition actuelle de la Commission de gestion (cinq membres élus pour 4 ans, renouvelable une fois) :

Membres de la Commission de gestion	Année d'élection
Marc Henri Derron	2020
Aline Depraz	2022
Marc Ruchti	2023
Vincent Sonnay	2024
David Giorgis	2024

Marc Henri débute son deuxième mandat .

JL propose à l'assemblée de réélire en bloc les membres du Comité, et les différentes entrées dans les instances de la SVSN. L'Assemblée Générale réélit les membres en bloc et à l'unanimité (annexe 8b).

12. Divers

Julien Leuthold présente les prochaines activités prévues du printemps.



Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Julien Leuthold remercie les sponsors et institutions qui nous soutiennent financièrement: la SCNAT, le canton de Vaud, l'imprimerie Carrara qui sont fidèles. Merci aux communes de Lausanne, Villeneuve (FR), Lucens et Nyon qui nous ont accueillis pour les différentes activités. Merci à la SAV, le Palais de Rumine, le Naturéum, l'UVSS, l'Unil et l'EPFL avec qui nous avons beaucoup de plaisir à collaborer.

Julien remet un présent aux membres du Bureau.

Il n'y a pas de divers et les membres présents sont invités à partager un apéro convivial.
L'Assemblée Générale est close à 19h27.

Note: Comme annoncé dans le programme mensuel du mois de mai, Géraldine Paratte sera formellement élue trésorière lors de la prochaine assemblée générale. Cette annonce n'a soulevé aucune opposition.

Le président

La secrétaire

La trésorière



Annexes

- Annexe 1 : Ordre du Jour
- Annexe 2 : PV AG 2024
- Annexe 3 : Rapport d'activité
- Annexe 4 : Rapport des commissaires de gestion
- Annexe 5a : PP - Budget
- Annexe 5b : Bilan
- Annexe 5c : Rapport des vérificateurs des comptes
- Annexe 6 : Cotisation
- Annexe 7 : Rapport des délégataires
- Annexe 8a : Organisation des membres sortants
- Annexe 8b : Organisation des membres élus